

DION.

I. Dion, Hipparini filius, Syracusanus, nobili genere natus, utraque implicatus tyrannide Dionysiorum. Namque ille superior¹ Aristomachen, sororem Dionis, habuit in matrimonio, ex qua duos filios, Hipparinum et Nysæum, procreavit, totidemque filias, nomine Sophrosynen et Areten, quarum priorem Dionysio filio², eidem cui regnum reliquit, nuptum dedit; alteram, Areten, Dionis. Dion autem, præter nobilem propinquitatem generosamque majorum famam, multa alia a natura habuit bona: in his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas; magnam corporis dignitatem, quæ non minimum commendatur; magnas præterea divitias a patre relictas, quas ipse tyranni muneribus auxerat. Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores quam affinitatem. Namque, etsi Dionysii crudelitas ipsi displicebat, tamen sal-

DION.

I. Dion de Syracuse, fils d'Hipparinus, né d'une famille illustre, se trouva mêlé aux affaires publiques sous la tyrannie des deux Denys. Car le premier Denys avait épousé Aristomaque, sœur de Dion, dont il eut deux fils, Hipparinus et Nysée, et autant de filles, nommées Sophrosyné et Arété. Il maria la première à Denys, son fils, auquel il laissa son trône, et la seconde, Arété, à Dion. Indépendamment de cette illustre alliance et de l'excellente réputation de ses ancêtres, Dion tenait encore de la nature beaucoup d'autres avantages: un esprit docile, honnête, propre aux meilleures études, cette dignité d'extérieur qui impose aux hommes, et en outre, de grandes richesses que son père lui avait laissées, et qu'il avait lui-même augmentées des présents du tyran. Il était très-cher au premier Denys, non moins à cause de ses mœurs qu'à cause de sa parenté; car, quoique la cruauté de ce

DION.

I. Dion, filius Hipparini, Syracusanus, natus genere nobili, implicatus [siorum. utraque tyrannide Diony- Namque ille superior habuit in matrimonio Aristomachen, sororem Dionis, ex qua procreavit duos filios, Hipparinum et Nysæum, totidemque filias, nomine Sophrosynen et Areten, quarum dedit nuptum priorem Dionysio filio, eidem cui reliquit regnum; alteram, Areten, Dionis. Dion autem, præter nobilem propinquitatem generosamque famam majorum, habuit a natura multa alia bona: in his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas; magnam dignitatem corporis, quæ non commendatur minimum; præterea magnas divitias relictas a patre, quas ipse auxerat muneribus tyranni. Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores quam affinitatem. Namque, etsi crudelitas Dionysii

DION.

I. Dion, fils d'Hipparinus, Syracusain, né de race noble, fut engagé [rannie des deux) Denys, dans l'une-et-l'autre tyrannie des (la ty- Car ce célèbre Denys l'ancien eut en mariage Aristomaché, sœur de Dion, de laquelle il fit-naitre deux fils, Hipparinus et Nysée, et tout-autant-de filles, de nom Sophrosyné et Arété, [riage) desquelles il donna pour épouser (en ma- la première à Denys son fils, le même à qui il laissa sa royauté; et il donna l'autre, Arété, à Dion. Or Dion, outre sa noble parenté et l'illustre renommée de ses ancêtres, eut (reçut) de la nature beaucoup d'autres avantages: [sément, parmi ceux-ci un caractère apprenant-ai- doux, disposé aux pratiques les meilleures; une grande dignité de corps, qui ne se recommande pas le moins de toutes les qualités; outre-cela de grandes richesses laissées par son père, que lui-même avait accrues par les présents du tyran. Il était intime-ami de Denys l'ancien, et non moins pour son caractère que pour sa parenté. En effet, bien que la cruauté de Denys

vum esse propter necessitudinem, magis etiam suorum causa, studebat. Aderat in magnis rebus; ejusque consilio multum movebatur tyrannus, nisi qua in re major ipsius cupiditas intercesserat. Legationes vero omnes, quæ essent illustriores, per Dionem administrabantur; quas quidem ille diligenter obeundo, fideliter administrando, crudelissimum nomen tyranni sua humanitate tegebat. Hunc, a Dionysio missum, Carthaginienses suspexerunt, ut neminem unquam Græca lingua loquentem magis sint admirati.

II. Neque vero hæc Dionysium fugiebant. Nam quanto esset sibi ornamento sentiebat: quo fiebat ut uni huic maxime indulgeret, neque eum secus diligeret ac filium. Qui quidem, quum Platonem Tarentum venisse fama in Siciliam esset

prince lui déplût, il s'intéressait cependant à sa conservation, parce qu'il était son allié, et plus encore pour l'avantage de sa famille. Il assistait aux grandes affaires; Denys suivait volontiers ses conseils, sauf dans les occasions où une passion trop violente venait se placer entre eux et lui. Toutes les ambassades les plus honorables étaient remplies par Dion, qui s'en acquittait avec zèle, et, en les exerçant avec fidélité, couvrait par son affabilité la dureté du nom de *tyran*. Les Carthaginois, vers lesquels il fut envoyé par Denys, ressentirent pour lui une admiration qu'ils n'avaient jamais eue pour aucun homme parlant la langue grecque.

II. Denys n'ignorait point tout cela, et il sentait combien Dion lui faisait d'honneur à lui-même: aussi avait-il pour lui plus de complaisance que pour personne, et l'aimait-il comme s'il eût été son fils. La nouvelle étant arrivée que Platon était venu à Tarente, il ne

displicebat ipsi,
tamen studebat
esse saluum
propter necessitudinem,
magis etiam causa suorum.

Aderat
in magnis rebus;
tyrannusque
movebatur multum
consilio ejus,
nisi in qua re
cupiditas major ipsius
intercesserat.
Omnes vero legationes
quæ essent illustriores
administrabantur
per Dionem;
quas quidem
obeundo diligenter.
administrando fideliter,
ille tegebat
sua humanitate
nomen crudelissimum
tyranni.
Carthaginienses
suspexerunt hunc,
missum a Dionysio,
ut admirati sint unquam
magis
neminem loquentem
lingua Græca.

II. Neque vero hæc
fugiebant Dionysium.
Nam sentiebat
quanto ornamento
esset sibi:
quo fiebat
ut indulgeret maxime
huic uni,
neque diligeret eum
secus ac filium.
Qui quidem,
quum fama
perlata esset in Siciliam
Platonem
venisse Tarentum,
non potuit

déplût à lui-même,
cependant il avait à-cœur
Denys être sain-et-sauf
à cause de son alliance avec lui,
et plus encore dans l'intérêt des siens.
Il était-présent
dans les grandes affaires;
et le tyran
était touché beaucoup
par l'avis de lui, [affaire
si-ce-n'est dans une affaire dans laquelle
la passion plus grande de lui
était intervenue.

D'autre-part toutes les ambassades
qui étaient plus-en-vue
étaient conduites
par-l'intermédiaire-de Dion;
lesquelles à la vérité
en entreprenant avec-zèle,
en conduisant avec-fidélité,
celui-là (Dion) couvrait
de son affabilité
le non très-cruel
du tyran.
Les Carthaginois
regardèrent-avec-respect celui-ci,
envoyé par Denys,
de telle sorte qu'ils n'admirent jamais
davantage
personne parlant
en langue grecque.

II. Et en vérité ces circonstances
n'échappaient pas à Denys.
Car il comprenait [neur]
à quel-grand ornement (quel grand hon-
Dion était (faisait) à lui-même:
par quoi il se faisait (d'où il résultait)
qu'il avait-de-l'indulgence le plus
pour celui-ci seul,
et ne chérissait pas lui
autrement (moins) qu'un fils,
Denys qui à la vérité,
comme le bruit
avait été apporté en Sicile
Platon
être venu à Tarente,
ne put pas

perlata, adolescenti negare non potuit quin eum arcesseret, quum Dion ejus audiendi cupiditate flagraret. Dedit ergo huic veniam, magnaque eum ambitione Syracusæ perduxit. Quem Dion adeo admiratus est atque adamavit, ut se totum ei traderet. Neque vero minus Plato delectatus est Dione. Itaque, quum a Dionysio tyranno crudeliter violatus esset (quippe quem venundari jussisset!), tamen eodem rediit, ejusdem Dionis precibus adductus. Interim in morbum incidit Dionysius. Quo quum gravi conflictaretur, quæsit a medicis Dion quemadmodum se haberet; simulque ab his petiit, si forte majori esset periculo, ut sibi faterentur. « Nam velle se cum eo colloqui de partiendo regno, quod sororis suæ filios ex illo natos partem regni putabat debere habere. » Id medici non tacerunt, et ad Dionysium filium sermonem retulerunt. Quo ille commotus, ne agendi cum eo esset Dioni potestas,

put refuser au jeune Dion, qui brûlait d'envie de l'entendre, de le mander en Sicile. Il lui accorda donc sa demande, et fit conduire en grande pompe le philosophe à Syracuse. Dion admira et chérit tellement Platon, qu'il se livrait tout entier à lui. Platon ne fut pas moins charmé de Dion; car, après avoir été cruellement outragé par le tyran, qui avait ordonné de le vendre, il se rendit à ses prières, et revint à la même cour. Sur ces entrefaites, Denys tomba malade. Comme son état inspirait de graves inquiétudes, Dion demanda aux médecins comment il était. Il les pria en même temps que, s'il se trouvait par hasard dans un danger sérieux, ils le lui déclarassent, disant « qu'il voulait l'entretenir sur le partage du royaume, parce qu'il pensait que les enfants nés de sa sœur et de Denys devaient en avoir une partie. » Les médecins ne turent point ce propos; ils le rapportèrent à Denys le fils, qui s'en émut vivement, et força les médecins de donner à son père un somnifère, afin que

negare adolescenti quin arcesseret eum, quum Dion flagraret cupiditate ejus audiendi. Dedit ergo huic veniam, perduxitque eum Syracusæ magna ambitione. Quem Dion admiratus est atque adamavit adeo, ut se traderet ei totum. Neque vero Plato delectatus est minus Dione. Itaque, quum violatus esset crudeliter a Dionysio tyranno (quippe quem jussisset venundari), tamen rediit eodem, adductus precibus ejusdem Dionis. Interim Dionysius incidit in morbum. Quo gravi quum conflictaretur, Dion quæsit a medicis quemadmodum se haberet; simulque petiit ab iis, si forte esset majori periculo, ut faterentur sibi. « Nam se velle colloqui cum eo de regno partiendo, quod putabat filios suæ sororis natos ex illo debere habere partem regni. » Medici non tacerunt id, et retulerunt sermonem ad Dionysium filium. Quo ille commotus, ne potestas esset Dioni agendi cum eo

refuser au jeune-homme (Dion) qu'il fit-venir lui, vu que Dion brûlait du désir de l'entendre. Il donna donc à celui-ci cette permission, et fit-conduire lui (Platon) à Syracuse avec un grand appareil. Lequel Dion admira et aima tellement, qu'il se livra à lui tout-entier. Et d'autre-part Platon ne fut pas charmé moins de Dion. En conséquence, bien qu'il eût été maltraité cruellement par Denys le tyran (lui en effet que Denys avait ordonné être vendu), cependant il revint là-même (à Syracuse), déterminé par les prières du même Dion. Cependant Denys tomba dans une maladie. Par laquelle maladie grave comme il était tourmenté, Dion demanda aux médecins comment il se portait; et en-même-temps il demanda à eux si par hasard il était dans un plus grand danger, qu'ils l'avouassent à lui-même. « Car il disait lui-même vouloir s'entretenir avec lui touchant le royaume à-partager, parce qu'il croyait les fils de sa sœur nés de celui-là (Denys) devoir avoir une partie du royaume. » Les médecins ne turent pas cela, et rapportèrent ce propos à Denys le fils. Par lequel propos celui-là trouble, de peur que le pouvoir ne fût à Dion de traiter la question avec lui,

patri soporem medicos dare coegit. Hoc æger sumpto, ut somno sopitus, diem obiit supremum.

III. Tale initium fuit Dionis et Dionysii simultatis; eaque multis rebus aucta est; sed tamen primis temporibus aliquandiu simulata inter eos amicitia mansit. Quumque Dion non desisteret obsecrare Dionysium ut Platonem Athenis arcesse- ret, et ejus consiliis uteretur, ille, qui in aliqua re vellet patrem imitari, morem ei gessit. Eodemque tempore Philistum historicum¹ Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed de hoc in eo meo libro² plura sunt exposita, qui de historicis conscriptus est. Plato autem tantum apud Dionysium auctoritate potuit valuitque eloquentia, ut ei persuaserit tyrannidis facere finem, libertatemque reddere Syracusanis. A qua voluntate Philisti consilio deterritus, ali- quanto crudelior esse coepit.

Dion n'eût pas le pouvoir de conférer avec lui. Le malade prit le breuvage, s'assoupit profondément, et mourut.

III. Tel fut le commencement de la haine cachée que Dion et De- nys avaient l'un pour l'autre, et qui s'accrut par plusieurs raisons. Mais d'abord une amitié simulée subsista quelque temps entre eux. Dion ne cessait point de supplier Denys de faire venir Platon d'Athènes et d'user de ses conseils; Denys, qui voulait imiter son père en quelque chose, fit ce qu'il souhaitait; et, en même temps, il rappela à Syracuse l'historien Philiste, plus ami encore de la tyrannie que du tyran. Mais j'ai parlé de Philiste assez au long dans l'ouvrage que j'ai écrit sur les historiens grecs. Platon eut tant de pou- voir sur Denys par son autorité, et tant de force par son éloquence, qu'il lui persuada de mettre fin à la tyrannie et de rendre la liberté aux Syracusains. Mais, détourné de ce dessein par le conseil de Phi- liste, il n'en devint que plus cruel.

coegit medicos dare soporem patri. Hoc sumpto, æger, ut sopitus somno, obiit supremum diem.

III. Tale fuit initium simultatis Dionis et Dionysii; eaque aucta est multis rebus; sed tamen primis temporibus amicitia simulata mansit aliquandiu inter eos. Quumque Dion non desisteret obsecrare Dionysium ut arcesse- ret Platonem Athenis, et uteretur consiliis ejus, ille, qui vellet imitari patrem in aliqua re, gessit morem ei. Eodemque tempore reduxit Syracusas Philistum historicum, hominem amicum non magis tyranno quam tyrannidi. Sed plura exposita sunt de hoc in eo libro meo qui conscriptus est de historicis. Plato autem potuit tantum auctoritate valuitque eloquentia apud Dionysium, ut persuaserit ei facere finem tyrannidis reddereque libertatem Syracusanis. A qua voluntate deterritus consilio Philisti, coepit esse aliquanto crudelior.

força les médecins de donner un narcotique à son père. Ce narcotique ayant été pris, le malade, comme assoupi par le sommeil, s'acquitta du dernier jour (mourut).

III. Tel fut le commencement de l'inimitié de Dion et de Denys; et cette inimitié fut accrue par de nombreuses circonstances; mais cependant dans les premiers temps une amitié feinte subsista quelque-temps entre eux. Et comme Dion ne cessait pas de supplier Denys qu'il fit-venir Platon d'Athènes, et se servit des conseils de lui, celui-là (Denys), qui voulait imiter son père en quelque chose fit la volonté à lui. Et dans le même temps il fit revenir à Syracuse Philiste l'historien, homme ami non davantage du tyran (Denys) que de la tyrannie. Mais des détails plus nombreux ont été développés sur celui-ci dans ce livre mien qui a été écrit sur les historiens. Mais Platon eut-du-pouvoir tellement par son autorité et eut-de-l'influence tellement par son élo- auprés de Denys, [quence qu'il persuada à lui de mettre fin à sa tyrannie et de rendre la liberté aux Syracusains. De laquelle volonté détourné par le conseil de Philiste, il commença à être quelque-peu plus cruel.

IV. Qui quidem quum a Dione se superari videret ingenio, auctoritate, amore populi, verens ne, si eum secum haberet, aliquam occasionem sui daret opprimendi, navem ei triremem dedit, qua Corinthum deveheretur, ostendens se id utriusque facere causa, ne, quum inter se timerent, alteruter alterum præoccuparet. Id quum factum multi indignarentur, magnæque esset invidiæ tyranno, Dionysius omnia, quæ moveri poterant, Dionis in naves imposuit, ad eumque misit : sic enim existimari volebat id se non odio hominis, sed suæ salutis fecisse causa. Postea vero quam audivit eum in Peloponneso manum comparare, sibi que bellum facere conari, Areten, Dionis uxorem, alii nuptum dedit, filiumque ejus sic educari jussit ut, indulgendo, turpissimis imbueretur cupiditatibus.

IV. Se voyant surpasser par Dion en lumières, en crédit, en popularité, et craignant, s'il le gardait auprès de lui, de lui fournir quelque occasion de le renverser, il lui donna un navire de trois rangs de rames pour le transporter à Corinthe, lui représentant qu'il le faisait pour tous les deux, car leur défiance mutuelle pouvait leur faire craindre à chacun d'être prévenu par l'autre. Comme cette conduite indignait un grand nombre de citoyens et inspirait une vive haine contre le tyran, Denys fit embarquer tous les effets mobiliers de Dion, et les lui envoya : il voulait faire croire par là qu'il avait agi ainsi, non par haine de la personne, mais pour son propre salut. Mais, après qu'il eut appris que Dion ramassait un corps d'armée, et qu'il songeait à lui faire la guerre, il maria sa femme Arété à un autre, et ordonna qu'on élevât son fils de manière qu'en lui permettant tout il s'abreuvât des plus honteuses

IV. Qui quidem quum videret se superari a Dione ingenio, auctoritate, amore populi, verens ne, si haberet eum secum, daret aliquam occasionem opprimendi sui, dedit ei navem triremem, qua deveheretur Corinthum, ostendens se facere id causa utriusque, ne, quum timerent inter se, alteruter præoccuparet alterum. Quum multi indignarentur id factum, essetque magnæ invidiæ tyranno, Dionysius imposuit in naves omnia Dionis quæ poterant moveri, misitque ad eum ; volebat enim sic existimari se fecisse id non odio hominis, sed causa suæ salutis. Postea vero quam audivit eum comparare manum in Peloponneso, conari que facere bellum sibi, dedit alii nuptum Areten, uxorem Dionis, jussitque filium ejus educari sic, ut, indulgendo, imbueretur turpissimis cupiditatibus.

CORNÉLIUS NÉPOS.

IV. Lequel (Denys) à la vérité comme il voyait lui-même être surpassé par Dion en génie, en influence, en amour du peuple, craignant que, s'il avait (gardait) lui avec lui-même, il ne lui donnât quelque occasion de renverser lui-même (Denys), il donna à lui un vaisseau à-trois-rangs-de-rames, sur lequel il fût transporté à Corinthe, lui montrant lui-même faire cela dans l'intérêt de l'un-et-l'autre, de peur que, [tuellement], comme ils se craignaient entre eux (mutuellement) l'un-ou-l'autre ne devançât (ne surprit) l'autre. Comme de nombreux Syracusains s'indignaient de cette action, [haine] et qu'elle était à (excitait une) grande au (contre le) tyran, Denys mit sur des vaisseaux tous les objets de Dion qui pouvaient être déplacés, et les envoya vers lui : il voulait en effet ainsi être pensé (que l'on crût) lui-même avoir fait cela non par haine pour l'homme, mais en vue de son salut. Mais après qu'il eut entendu dire lui (Dion) rassembler des forces dans le Péloponnèse, et entreprendre de faire la guerre à lui-même (Denys), il donna à un autre pour l'épouser Arété, femme de Dion, et ordonna le fils de lui être élevé de-telle-sort, [sance], que, en lui témoignant-de-la-complaisance, il fût pénétré des plus honteuses passions.

Nam puero, priusquam pubes esset, scorta adducebantur, vino epulisque obruebatur; neque ullum tempus sobrio relinquebatur. Is usque eo vitæ statum commutatum ferre non potuit, postquam in patriam rediit pater (namque appositi erant custodes qui eum a pristino victu deducerent), ut sese superiore parte ædium dejecerit, atque ita interierit. Sed illuc revertor.

V. Postquam Corinthum pervenit Dion, et eodem per fugit Heraclides, ab eodem expulsus Dionysio, qui præfectus fuerat equitum, omni ratione bellum comparare cœperunt, sed non multum proficiebant, quod multorum annorum tyrannis magnarum opum putabatur. Quam ob causam pauci ad societatem perducebantur. Sed Dion, fretus non tam suis copiis quam odio tyranni, maximo animo, duabus onerariis navibus, quinquaginta annorum imperium, munitum quin-

passions. Avant qu'il fût pubère, on lui amenait des courtisanes; on le chargeait de vin et de viandes; on ne lui laissait aucun moment de sobriété. Cet enfant put si peu supporter un changement de vie, après que son père fut revenu dans sa patrie (car on avait mis auprès de lui des surveillants chargés de le retirer de ses habitudes passées), qu'il se jeta du haut de la maison, et qu'il mourut de sa chute. Mais je reviens où j'en étais.

V. Après que Dion fut arrivé à Corinthe, et qu'Héraclide, chassé aussi par Denys, dont il commandait la cavalerie, se fut retiré dans la même ville, ils se préparèrent de toute manière, l'un et l'autre, à faire la guerre au tyran. Mais ils n'avançaient pas beaucoup, parce qu'une tyrannie de tant d'années était considérée comme fort puissante. C'est pourquoi peu d'hommes se décidaient à partager leurs périls. Mais Dion, ne se confiant pas tant sur ses troupes que sur la haine qu'on portait au tyran, partit, plein de courage, avec deux bâtiments de charge, pour attaquer un empire de cinquante ans, dé-

Nam scorta adducebantur puero, priusquam esset pubes; obruebatur vino epulisque; neque ullum tempus relinquebatur sobrio.

Is non potuit ferre statum vitæ commutatum, postquam pater rediit in patriam (namque custodes appositi erant, qui deducerent eum a pristino victu), usque eo ut sese dejecerit parte superiore ædium, atque interierit ita. Sed revertor illuc.

V. Postquam Dion pervenit Corinthum, et Heraclides, qui fuerat præfectus equitum, expulsus ab eodem Dionysio, per fugit eodem, cœperunt comparare bellum omni ratione; sed non proficiebant multum, quod tyrannis multorum amorum putabatur magnarum opum. Ob quam causam pauci perducebantur ad societatem periculi. Sed Dion, fretus non tam suis copiis quam odio tyranni, maximo animo, duabus navibus onerariis, profectus oppugnatum imperium

Car des courtisanes étaient amenées à ce jeune-garçon, avant qu'il fût en-âge-de-puberté; il était surchargé de vin et de mets, et aucun temps n'était laissé à lui pour être non-ivre. [porte Celui-ci ne put (fut incapable de) sup- son état (genre) de vie changé, après que son père fut revenu dans sa patrie (car des gardiens avaient été apostés, lesquels devaient ramener lui de son ancienne manière-de-vivre), jusqu'à ce point qu'il se précipita de la partie la plus élevée de la maison et périt ainsi. Mais je reviens là (à mon récit).

V. Après que Dion fut arrivé à Corinthe, et qu'Héraclide, qui avait été commandant des cavaliers, chassé par le même Denys, se fut réfugié au-même-endroit, ils commencèrent à préparer la guerre par tous les moyens; mais ils n'avançaient pas beaucoup, parce qu'une tyrannie de nombreuses armées était réputée être en possession de grandes forces. Pour lequel motif peu étaient (pouvaient être) amenés au partage du péril. Mais Dion, comptant non pas tant sur ses forces que sur la haine du (pour le) tyran, avec un très-grand courage, avec deux vaisseaux de-transport, étant parti pour attaquer une puissance

gentis longis navibus¹, decem equitum, centum peditum milibus, profectus oppugnatum, quod omnibus gentibus admirabile est visum, adeo facile percussit, ut, post diem tertium quam Siciliam attigerat, Syracusas introierit : ex quo intelligi potest nullum esse imperium tutum, nisi benevolentia munitum. Eo tempore aberat Dionysius, et in Italia classem opperiebatur², adversariorum ratus neminem sine magnis copiis ad se venturum. Quæ res eum fefellit : nam Dion iis ipsis, qui sub adversarii fuerant potestate, regios spiritus repressit, totiusque ejus partis Siciliæ potitus est, quæ sub Dionysii potestate fuerat; parique modo urbis Syracusarum, præter arcem³ et insulam adjunctam oppido, ecque rem perduxit, ut talibus pactionibus pacem tyrannus facere vellet : « Siciliam Dion obtineret; Italiam Dionysius; Syracusas Apollocrates⁴, cui maximam fidem uni habebat Dionysius. »

fendu par cinq cents galères, cent mille hommes de pied et dix mille chevaux, et, ce qui étonna toutes les nations, il l'abattit si facilement, que le troisième jour après avoir touché en Sicile, il entra dans Syracuse. D'où l'on peut conclure qu'aucune domination n'est assurée, si elle n'a pour rempart l'amour du peuple. Denys était alors absent, et il attendait sa flotte en Italie, croyant qu'aucun de ses ennemis ne viendrait à lui sans de grandes forces. Mais il fut bien déçu; car Dion reprima l'orgueil du tyran en se servant de ceux-là même qui avaient été sous la puissance de son adversaire. Il s'empara de toute cette partie de la Sicile qui avait été soumise à Denys, et de la même manière, de Syracuse, à l'exception de la citadelle et de l'île attenante à la ville. Il conduisit l'affaire au point que Denys voulut conclure la paix aux conditions suivantes : « Dion posséderait la Sicile, Denys l'Italie, et Apollocrate, dans qui seul il avait la plus grande confiance, Syracuse. »

quinquaginta annorum, munitum, quingentis navibus longis, decem millibus equitum, centum peditum, quod visum est admirabile omnibus gentibus, percussit adeo facile, ut, post tertium diem quam attigerat Siciliam, introierit Syracusas : ex quo potest intelligi nullum imperium esse tutum, nisi munitum benevolentia. Eo tempore Dionysius aberat, et opperiebatur classem in Italia, ratus neminem adversariorum venturum ad se sine magnis copiis. Quæ res fefellit eum : nam Dion iis ipsis, qui fuerant sub potestate adversarii, repressit spiritus regios, potitusque est totius ejus partis Siciliæ quæ fuerat sub potestate Dionysii; parique modo urbis Syracusarum, præter arcem et insulam adjunctam oppido; perduxitque rem eo ut tyrannus vellet facere pacem talibus pactionibus : « Dion obtineret Siciliam, Dionysius Italiam; Apollocrates, cui uni Dionysius habebat maximam fidem, Syracusas. »

de cinquante années, forte de cinq-cents vaisseaux longs, de dix milliers de cavaliers, cent milliers de fantassins, ce qui parut admirable à toutes les nations, la renversa tellement facilement, [après, que après le troisième jour (trois jours qu'il avait touché la (abordé en) Sicile, il entra dans Syracuse : par quoi il peut être compris aucune puissance n'être sûre, sinon appuyée sur l'affection. En ce temps Denys était absent, et attendait sa flotte en Italie, persuadé aucun de ses ennemis ne devoir venir vers lui-même sans de grandes forces. Laquelle chose (croyance) trompa lui : car Dion avec ceux-là même, qui avaient été sous le pouvoir de son ennemi, comprima ses aspirations de-rôl, et s'empara de toute cette partie de la Sicile qui avait été sous le pouvoir de Denys; et d'une pareille manière il s'empara de la ville de Syracuse, hormis la citadelle et l'île jointe à la place; et il amena l'affaire à ce point que le tyran voulût faire la paix à de telles conditions : « que Dion possédât la Sicile, Denys l'Italie; qu'Apollocrate, en lequel seul Denys avait la plus grande confiance, possédât Syracuse. »